

# **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Mardi 28 octobre 2025 à 20H30**

**Le 28 octobre 2025,**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 20 octobre 2025, conformément aux articles L 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Raymond VOUZELLAUD, Maire.

**Présents :** Mme Sylviane DEGAIT, Mme Maria DECOUTY, Mme Isabelle LAZERAN, M. Gervais LAMARE, M Pascal MERIGUET, M Patrick BOHERS, M. André CLARISSE.

**Pouvoirs :** Mme Marylène GAUTHIER a donné procuration à Mr Pascal MERIGUET.  
Mme Christelle LEONARD a donné procuration à Mme Sylviane DEGAIT.

**Absents :**

Le Président ayant ouvert la séance à vingt heures trente minutes et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Sylviane DEGAIT est désignée pour remplir cette fonction.

**Ordre du jour :**

- Validation des attributions de compensation de la Communauté de communes POL.
- Projet appartement – Validation des choix de la CAO.
- Point sur le bâtiment en état de péril village du Breuil.
- Point sur l'éclairage public.
- Recensement de la population.
- Point sur la récupération des déchets à Lascaux.
- Point sur l'installation de l'antenne mobile.
- Participation de la commune aux frais des fournitures scolaires Rochechouart.
- Demande d'aide Téo DABOS.
- Projets animation fin 2025.
- Point sur le projet éolien.
- Résumé des réunions et des commissions.
- Questions diverses.

- **Validation des attributions de compensation de la Communauté de communes POL.**

Les attributions ont été modifiées par la CCPOL. Le montant pour Chéronnac est de 23633.30 euros.

- **Projet appartement – Validation des choix de la CAO.**

La commission d'appel d'offres a validé les propositions de l'architecte pour les 11 lots. Le montant de l'estimation était de 111 000 € HT et le montant des offres est de 100 057.21 € HT. La signature des actes d'engagement aura lieu le 6 novembre.

- **Point sur le bâtiment en état de péril village du Breuil.**

Un arrêté de mise en demeure pour péril imminent va être établi.  
Cet arrêté sera affiché et envoyé aux propriétaires. S'il n'y a aucune réponse des propriétaires jusqu'à la date fixée, la commune pourra effectuer les travaux de démolition.

- **Recensement de la population.**

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 15 janvier 2026 au 14 février 2026. Il sera effectué par Mme Sophie POULAIN. Mr le Maire propose la rémunération de 1800 € Brut. Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

- **Point sur la récupération des déchets à Lascaux.**

Mr MERIGUET s'est rendu chez Mme BEANCOURT afin de lui demander de couper des branches d'arbres pour qu'un engin puisse passer plus facilement pour récupérer les sacs de déchets. Celle-ci ne souhaite pas couper de branche donc le conseil décide de ne pas poursuivre et l'entreprise n'enlèvera pas ces déchets.

- **Point sur l'installation de l'antenne mobile.**

Les travaux sur l'antenne ont été effectués.  
Les poteaux et les fils pour la fibre ont été installés.

- **Participation de la commune aux frais des fournitures scolaires Rochechouart.**

Le conseil décide de ne pas participer aux frais des fournitures scolaires pour les enfants qui fréquentent le collège de Rochechouart car ce n'est pas le collège de rattachement.

- **Demande d'aide Téo DABOS.**

Mr Téo DABOS a adressé un courrier à la mairie car il doit participer à un stage à Font-Romeu pour préparer sa saison sportive. Il explique que ce stage a un coût élevé et qu'il a lancé une cagnotte en ligne pour l'aider à le financer. Le conseil municipal décide à l'unanimité de lui verser la somme de 500 €.

- **Projets animation fin 2025.**

- Noël des enfants : le devis d'un montant de 550 € a été validé.
- Marché de Noël : il n'aura pas lieu cette année.
- Repas des aînés et colis : identique à l'année dernière. Le repas aura lieu le 22 février et le prix est fixé à 35 € pour la commune et pour les éventuels accompagnants.

- **Point sur le projet éolien.**

Pour l'instant, pas de nouvelle.

- **Questions diverses.**

- Location appartement rez de chaussée du presbytère : attente de la réponse d'une personne.
- Cross : il aura lieu le 8 novembre.
- Cérémonie du 11 novembre : 9h45 à Vayres et 11h00 à Chéronnac. Demander pour le vin d'honneur à Prisca.
- Visite de Mr le Sous-Préfet : le jeudi 20 novembre de 10h00 à 12h30. Voir pour aller visiter la ferme du GAEC des Brouchilloux à Chatillou.
- Demande du prix du terrain à l'entrée du Bourg en face de la maison Rebecq : le conseil fixe le prix entre 6 à 8 € le m<sup>2</sup>.
- Bulletin municipal : distribution en même temps que le colis.
- Vœux du maire.

- **Résumé des réunions et des commissions.**

- Pascal MERIGUET : réunion avec ENEDIS.
- Commission de fleurissement : présentation du projet pour le chemin des sens.

Fin de la séance à 22H00.

La secrétaire,  
Sylviane DEGAIT.

Le Maire,  
Raymond VOUZELLAUD.

